

Actualité

“Si Bretagne m’était contée” : Partez à la découverte de la musique celtique avec le groupe “Rives”



Après 12 ans de carrière professionnelle et 3000 concerts donnés sur toute la France, notamment lors des plus grands festivals de Bretagne comme le Festival inter celtique de Lorient ou celui de Cornouaille, leur participation au Celtic Mutzig Festival en Alsace et à l’Armada du siècle à Rouen... le groupe "Rives" se produira le

**Vendredi 6 juin
à 21h dans le parc de la mairie**

Invité par la Ville de Maxéville, ce groupe, qui occupe une place de choix parmi les créateurs de la chanson populaire de Bretagne, vous présentera :

“Si Bretagne m’était contée”

Ce concert-spectacle est une véritable fresque historique et légendaire de la mer et de la Bretagne, à la mise en scène théâtrale débordante d’énergie, de magie et d’émotion.

D’inspiration celte, la musique de Rives emploie flûte traversière, low et tin whistie, guitare, ulleann pipe ou small pipe, bombarde, accordéon, clavier, trompette, batterie, percussions... Tout comme ses textes, elle nous emportera au cœur du pays breton.

Pour les initiés, les arrangements musicaux sont signés Yves Ribis, ex-guitariste d’Alan Stivell !

**Retenez donc cette date du vendredi 6 juin pour profiter avec nous d’un grand moment musical, familial et festif sur Maxéville !
Ce concert vous est offert par la Municipalité de Maxéville.**

Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de Maxéville (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

Afin de respecter nos délais de parution, le compte-rendu des délibérations du Conseil municipal du 26 mai vous sera communiqué dans la prochaine édition du Pim.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle devrait avoir lieu le **lundi 30 juin** à 20h en mairie. La date et l'heure seront définitivement fixées lors de la réunion du Conseil municipal du 26 mai. Nous vous informerons rapidement de celles retenues par voie de presse et sur le site de la Ville : www.mairie-maxeville.fr/agenda

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Marie-Thérèse Kribs assureront une permanence le :

- vendredi 13 juin de 18h à 19h à l'école Moselly
- vendredi 20 juin de 18h à 19h au Centre Intercommunal de Laxou-Maxéville.

Vivre à Maxéville



■ SILENCE ON ROULE...

Conditions de circulation :

Il faut être âgé d'au moins 14 ans, être assuré, porter son casque protecteur et avoir un rétroviseur côté gauche.

L'état du cyclo doit être conforme à la réception des mines et du constructeur.

Il faut être titulaire de l'attestation BSR (obligation de la présenter sur place ou sous 5 jours).

Il ne faut pas transporter un passager de plus de 14 ans et de plus de 75 kg, sauf avec quelques modèles récents qui sont équipés et homologués à cet effet.

Le siège, le dispositif de retenue et repose-pieds sont obligatoires pour le transport de passager.

Assurance :

Assurer son cyclomoteur est obligatoire. Rouler sans assurance fait courir un risque

financier majeur en cas d'accident car ses conséquences sont alors entièrement à la charge de leur auteur.

Lisez bien votre contrat avant de le signer et sachez que transformer votre cyclomoteur en modifiant ses caractéristiques peut entraîner la remise en cause de votre garantie.

Les vendeurs de cycles en parlent :

Votre cyclomoteur doit faire l'objet d'un entretien permanent pour être aux normes. Cela signifie que le pot d'échappement ne doit pas faire de bruit, que le rétroviseur gauche est indispensable, que les pneus et les freins doivent être en état, que les feux doivent être homologués et que l'éclairage doit être réglementaire (les ampoules de couleur sont interdites).

Le Brevet de Sécurité Routière (le B.S.R.)

Il est obligatoire pour conduire un cyclomoteur entre 14 et 16 ans et se déroule en deux étapes :

- Une formation théorique obligatoire que vous passerez au collège, et qui sera sanctionnée par une attestation : l'A.S.S.R.
- Une formation pratique de 3 heures minimum que vous passerez avec un formateur qualifié uniquement après avoir réussi l'A.S.S.R.

Règles de prudence à observer :



- Vous devez circuler à droite, et ne jamais être à plusieurs de front.
- Aux feux rouges, il est indispensable de rester à droite, derrière les autres véhicules pour être visible dans les rétroviseurs des voitures.

Les nuisances sonores provoquées par les cyclomoteurs sont une des principales causes de doléances de la vie quotidienne.

Si elles sont responsables de troubles de tranquillité publique, elles ont également des conséquences néfastes sur la santé car vos oreilles sont fragiles et ne sont pas adaptées aux contraintes sonores actuelles. Sachez que la destruction des cellules de l'oreille interne par le bruit est irrémédiable. En effet, le stock de ces cellules ne se renouvelle pas.

- Entre 85 et 130 décibels, le traumatisme sonore peut entraîner une détérioration de l'audition. Il est d'autant plus dangereux que la menace peut passer inaperçue. Ainsi, certaines lésions peuvent être provoquées par des bruits dont le niveau est inférieur au seuil douloureux. La souffrance se traduit par un sifflement intempestif. S'il persiste au-delà d'une ou deux heures, il s'agit d'une lésion grave.

- Entre 130 et 150 décibels, le traumatisme peut entraîner une perte totale et définitive de l'audition.

Les peines encourues en cas de :

- échappements libres ou munis d'un silencieux en mauvais état : la modification ou le mauvais entretien du silencieux sont passibles d'une amende de 45€ et de l'immobilisation du cyclomoteur.
- non présentation d'attestation d'assurance en cours de validité : amende de 35€ ;
- non apposition de la vignette d'assurance en cours de validité : amende de 35€ ;
- défaut d'assurance : procédure devant le tribunal de police et immobilisation du cyclomoteur ;
- défaut de port de casque, conducteur et passager : 90€ à régler dans les 3 jours sinon 135€ ;
- transport d'un passager sur un véhicule non aménagé : amende de 45€.

Savez-vous que chaque année, en France, **8.000** personnes meurent et **170.000** sont blessées ou handicapées à vie à la suite d'un accident. 90 % de ces accidents ont pour origine une erreur humaine et pourraient être facilement évités.

Le comportement du conducteur est souvent en cause. Certains conducteurs modifient leur comportement lorsqu'ils montent dans leur véhicule. Ils ont une impression de puissance, d'invulnérabilité, et sont alors prêts à prendre des risques inconsidérés pour gagner quelques minutes sur un trajet.

Pour conduire en toute sécurité, il faut bien respecter le code de la route et la signalisation et ne surestimer ni ses possibilités, ni celles de son véhicule.

Petits-déjeuners citoyens

Votre maire, Henri Bégorre invite les Maxévilloises et Maxévillois à deux petits-déjeuners citoyens qui se dérouleront :

- le **samedi 14 juin** de 9h à 11h pour les habitants des quartiers Centre et Meurthe Canal au Trianon, 6 route de Metz ;
- le **samedi 5 juillet** de 9h à 11h pour les habitants des Aulnes et de Champ le Bœuf à la Cafétéria de la Cascade.

Si vous désirez participer à ces rencontres conviviales avec vos élus, nous vous invitons à prendre contact avec le service participation de la mairie au 03 83 32 30 00, poste 117.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Lou GALINHA, née le 14 avril 2003
- Rémi LEMIRE, né le 14 avril 2003
- Ynès JACOB-FRAXE, née le 18 avril 2003
- Maxence CROISIER, né le 22 avril 2003
- Pascal GODICHE, né le 1er mai 2003

ILS SE SONT UNIS...

- Rémi CANDEL et Anne DELIGNON,
mariés le 10 mai 2003

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Marthe NOIRÉ veuve SCHOULER,
décédée le 23 avril 2003
- Guido IURETIG, décédé le 26 avril 2003
- Charles BIECHEL, décédé le 04 mai 2003
- André CHASSARD, décédé le 30 avril 2003

VOYAGE ANNUEL DES SENIORS

Le **19 juin** prochain, c'est à Strasbourg que la municipalité invite les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 65 ans et plus à son traditionnel voyage des seniors pour leur faire découvrir la Petite France et ses maisons à colombages des 16e et 17e siècles.

Programme de la matinée :

Nos voyageurs quitteront Maxéville à 8h et prendront leur petit-déjeuner à Sarrebourg vers 9h15. Arrivés au pied de la cathédrale de Strasbourg, ils pourront visiter librement la ville avant de déjeuner au restaurant Alsacien situé au bord de l'ill.

Au menu :

- Apéritif maison
- Pâté en croûte garni
- Cuisse de poulet au Riesling
- Spätzle
- Mousse glacée au Kirsch sur coulis de fruits rouges
- Vin blanc ou rouge ou choppe de bière
- Café ou infusion

L'après-midi :

Vers 15h, la visite du cœur de la ville se fera au cours d'une promenade en vedette sur l'ill. Aux environs de 17h30, nos seniors prendront le chemin du retour, sans oublier de faire un "arrêt goûter" sur une aire de repos des environs de Baccarat. L'arrivée à Maxéville est prévue vers 20 heures.

Si vous désirez participer au voyage des Seniors, des places sont encore disponibles. **Inscrivez-vous jusqu'au 6 juin** dernier délai :

- en mairie, auprès de Corinne Génin, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf, de 14h à 17h.

Une participation de 15€ par personne sera demandée à l'inscription. Le demi-tarif de 7€ par personne sera appliqué aux personnes disposant de revenus modestes (jusqu'à 591,89€ pour une personne seule ou 1036,74€ pour un couple).

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du n° 03 83 90 22 55.

Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

Conciliation/Médiation :

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu le **mardi 3 juin** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

- **samedi 14 juin** en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Didier Grandhaye,

- **samedi 28 juin** au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Jean-Pierre Morin

MAISON DE L'EMPLOI

Depuis le 26 mai, une nouvelle adresse est au service des demandeurs d'emploi :

la MAISON DE L'EMPLOI
6, rue de Mont Désert BP 90657
54063 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 90 73 90

Elle accueille les services de la Mission Locale de Nancy (plate forme d'accueil et de services) et ceux du P.I.E.A.N. Les Pôles Emploi de Maxéville Centre et Champ le Bœuf restent à votre disposition pour vos démarches de recherche d'emploi.

De même, les permanences de la Mission Locale de Nancy sur les différents sites Maxévillois (centre, Champ le Bœuf, Haut du Lièvre) sont maintenues.

Infos pratiques

DT POLIO - VACCINATIONS 2003

La dernière séance de vaccination pour le DT polio, ainsi que les rappels de 1 et 5 ans auront lieu à la mairie le :

Jeudi 12 juin à 16h45

Pensez à vous munir de votre carnet de santé !

RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Les prochaines collectes se dérouleront les **lundis 1^{er} juillet et 7 octobre** à partir de 4h du matin. Merci de déposer vos objets encombrants la veille des ramassages après 20h.

Les quartiers sont en Fête !

Chaque après-midi, le parc de la mairie retentit encore des animations foraines de la **Fête des Fraises**, et les enfants attendent avec impatience le mercredi 4 juin pour profiter des manèges à demi-tarif.

Déjà, les habitants et associations d'autres secteurs de Maxéville s'activent pour que les fêtes de quartier qu'ils proposent au mois de juin offrent à tous les visiteurs matière à se divertir et à partager un grand moment de convivialité !

● **Aux Aulnes**, avec le soutien de la Ville de Maxéville, les membres de la commission de quartier et les Eclaireurs de France vous réservent de nombreuses animations **le dimanche 15 juin de 10h à 19h** :

Parmi les différents stands, vous trouverez des jeux, une buvette... et vous pourrez encourager les participants au tournoi de foot et à celui de pétanque qui seront organisés. Les habitants du quartier pourront ensuite profiter de cette chaleureuse ambiance autour d'un barbecue mis à leur disposition.

Contacts : Olivier Valli, 03 83 96 74 59 ou service JAS, 03 83 37 96 52.

● **Le samedi 21 juin**, c'est la rue de la Moselotte qui accueillera la manifestation annuelle du Comité des **fêtes de Champ le Bœuf**.

Les stands de jeux et la buvette ouvriront dès 14h. Ce sera également le moment du coup d'envoi des épreuves des **Jeux de l'Amitié** : tir à la corde, course en sac, garder le nord, ramassage de ballons, garçons de café, gobelets à la chaîne, jeux de quilles, frisbee et course avec cuillère.

Tous les visiteurs pourront s'y inscrire sur place en constituant des équipes mixtes d'une dizaine de participants : femmes, hommes, adolescents, enfants. Les résultats seront proclamés à 18h.



Vous pourrez également assister à une démonstration de Capoeira à 16h45, découvrir le groupe de rap "Impérial Adidam" à 17h ou encore profiter de l'apéritif offert à 19h aux personnes qui utiliseront le service de restauration organisé sur place.

A 20h30 débutera le bal en plein air animé par l'orchestre de Jean-Paul Noël et les feux de la Saint Jean illumineront le quartier vers 22h45.

Vous êtes tous cordialement invités à ce grand moment d'animation dont l'accès est libre !

Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

● Les festivités se poursuivront **le samedi 28 et le dimanche 29 juin** au Foyer du Jeune Ouvrier situé 17 route de Metz à l'occasion de "**l'Eté au Grand Sauvoy**" :

Le samedi, un barbecue géant débutera à 18h et sera suivi par la présentation du diaporama réalisé par le groupe "St Jacques de Compostelle" de 19h à 21h. L'animation musicale sera assurée à partir de 20h par le groupe de percussions "Zangalewa" et les danses africaines de l'association Mirabelles – cacahuètes. A la tombée de la nuit, vous découvrirez le magnifique spectacle son et lumière de l'association Feeling.



Le dimanche à 11h, l'ouverture de l'exposition "Aux Arts etc..." se fera aux accents du groupe "Dub El Swing". Vous y découvrirez différents artistes régionaux ainsi que toutes les activités proposées au F.J.O. Vous pourrez vous restaurer sur place avant de voir – ou de revoir le diaporama du groupe "St Jacques de Compostelle" à 14h. L'après-midi sera rythmé par des démonstrations et des séances d'initiation au roller-street avec le groupe "Genesys" et aux sports de combat avec Abdel Lahmizi, champion de France de Kick et vice champion de France de boxe anglaise. La musique sera également représentée par les groupes "P'Flargh... en trio", "Exhort", le "Blue Jazz Quartet" et la chorale "Chœur Accord". Entrée libre.
Contact : F.J.O. du Grand Sauvoy, 17, Route de Metz, 03 83 96 80 01.

Ainsi s'achèvera ce mois de festivités. Nous espérons que ce vaste programme d'animations vous permettra de passer d'agréables moments et, pourquoi pas, de partir à la rencontre de vos voisins et des autres Maxévillois ?

Dans les mois à venir, les habitants d'autres quartiers envisagent de se retrouver pour faire de même :

● Un **repas de quartier** devrait réunir les Maxévillois des rues Lyautey et du Sauvoy le **30 août prochain**.

● Les membres de la commission **Meurthe Canal** souhaitent organiser une rencontre conviviale et amicale, autour d'un **barbecue, fin août ou début septembre**.

Si vous souhaitez vous inscrire à cette manifestation, faire des propositions sur son organisation, merci de retourner le coupon ci-dessous au service Jeunesse Animation Sport – complexe sportif Marie Marvingt – 11 rue Solvay d'ici la fin du mois de juin.

● Enfin, une rencontre conviviale entre voisins des rues de la Justice, de Lorraine, de Ramstein Miesenbach, Gambetta, des Cités Solvay et des Folies est prévue le 14 septembre.

Si vous aussi souhaitez réunir vos voisins autour d'un repas ou à l'occasion d'une fête, sachez que la mairie se tient à votre disposition pour vous apporter un soutien logistique et vous prêter le matériel dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez donc pas à contacter le service Jeunesse Animation Sport au complexe Marie Marvingt pour tout renseignement.

De plus dans le cadre des enveloppes de quartier, la Municipalité vous offre l'apéritif. A ce titre, l'organisateur adressera sa demande en mairie, une semaine avant la manifestation en y mentionnant le nombre de participants afin d'obtenir un bon d'achat. Une fois ce dernier accordé, le responsable de la manifestation pourra effectuer les achats nécessaires pour l'apéritif dans le supermarché de son choix.

REPAS DE QUARTIER MEURTHE CANAL

Nom
Prénom
Adresse

Etes-vous intéressé par cette fête de quartier ? OUI NON
Avec combien de personnes y assisteriez-vous ? Adultes : Enfants :
Qu'apporteriez-vous plutôt ? Salé Sucré
Avez-vous des idées d'animations à suggérer ?

➤ En Juin

■ JUSQU'AU 4 JUIN INCLUS

L'animation foraine de la **fête des fraises** se poursuivra chaque après-midi. Tous les manèges seront à demi-tarif le mercredi 4 juin.

■ MARDI 3 JUIN

A 20h30, à la salle des spectacles du C.I.L.M., la section cinéma de l'AQCLB projette "**Effroyables jardins**", un film de Jean Becker avec Jacques Villeret, André Dussollier, Thierry Lhermitte, Benoît Magimel, Suzanne Flon et Isabelle Candelier. Entrée : adultes 4€, enfants ou groupe de 4 personnes 3€. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

■ DU MERCREDI 4 AU MARDI 17 JUIN

Dans le cadre du 8e festival du film du chercheur du CNRS, à la salle des spectacles du CILM, l'**exposition** "De Besançon à Compostelle... en aquarelle" présentera les œuvres de Manola Salvador, réalisées entre juillet et novembre 1999 lors de la randonnée pédestre de ce peintre amateur en compagnie de Madeleine Griselin, géographe chercheur au CNRS. Le vernissage de l'exposition aura lieu le **jeudi 5 juin** à l'issue de la **conférence** de Madeleine Griselin, "de Besançon à Compostelle : la science en marche" qui débutera à 20h30.

■ VENDREDI 6 JUIN

● La Municipalité vous invite à un grand **concert celtique gratuit** à 21h dans le parc de la mairie (voir p1).

● Un groupe constitué de représentants de parents, d'écoles, du collège "La Fontaine", de service et d'associations du quartier (AQCLB, FCPE...), invite tous les parents à participer à une **animation débat** à la salle n°1 du CILM à 18h sur : "Les divers produits et la loi" présentés par Monsieur Calmes de la DDSP 54, Unité de prévention Formateur anti-drogue, et "Les parents face à la dépendance aux produits". L'accès se fera par l'arrière, face aux cours de récréation de l'école Jules Romains. Une garde d'enfants est prévue. Cette rencontre sera suivie d'un pot convivial sans alcool offert par le CDPA. Parents, venez nombreux !

■ SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIN

L'association APEX organise un **stage de calligraphie latine** sur une écriture totalement dessinée du Moyen Age, la Tourneure. Ouvert aux débutants comme aux confirmés et animé par un calligraphe professionnel, Julien Chazal, il se déroulera à la MJC Bazin - 47 rue Henri Bazin à Nancy de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Tarif : 58€. Contact : Didier Bonhomme, 60 rue Lafayette - 03 83 30 06 67 mail : asso-apex@caramail.com.

■ VENDREDI 13 JUIN

Le Comité de jumelage invite les retraités à participer à son **voyage annuel à Ramstein**

Miesenbach pour un après-midi dansant. Cette sortie est gratuite pour les retraités adhérents du Comité de jumelage. Cotisation annuelle : 6€. Renseignements et inscriptions : Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80.

■ SAMEDI 14 JUIN

La Municipalité vous invite au **petit-déjeuner citoyen** qu'elle organise au Trianon de 9h à 11h (voir p2).

■ DIMANCHE 15 JUIN

La grande **fête de quartier des Aulnes** accueillera les visiteurs de 10h à 19h (voir p4).

■ MARDI 17 JUIN

● Le **Petit Déjeuner Rencontre** gratuit de l'association ESAF 54 se déroulera 15 rue de la Seille de 8h45 à 10h45 et abordera le thème de la "Participation à la citoyenneté". Contact : Rahim Faiq 03 83 97 03 16.

● Le dernier **thé dansant** du Comité des fêtes de Champ le Bœuf avant les vacances se déroulera à la salle des banquets du CILM à 14h. Il sera animé par l'orchestre de Jean-Paul Noël. Entrée : 5€. Le suivant est prévu le 23 septembre. Contact : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte, 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

■ JEUDI 19 JUIN

Le traditionnel **voyage des Seniors** organisé par la Ville leur permettra cette année de partir à la découverte de la Petite France à Strasbourg (voir p3).

■ VENDREDI 20 JUIN

● Pour ses adhérents, le Foyer de l'Amitié organise un **goûter de fin de semestre** animé par un homme-orchestre à la salle des banquets du CILM à partir de 14h30.

● L'association Les Lynx Maxévillois invite ses adhérents à son **assemblée générale** à la salle Metline du complexe sportif Léo Lagrange à 19h. Contact : Martine Peton, 1 rue du Terroir, 03 83 98 68 84.

■ SAMEDI 21 JUIN

La traditionnelle **fête de quartier** organisée par le Comité des fêtes de **Champ le Bœuf** débutera à 14h rue de la Moselotte (voir p4).

■ SAMEDI 28 JUIN

● Le Comité de jumelage organise pour ses membres une **journée "piscine"** à Ramstein Miesenbach. Nos voyageurs quitteront Maxéville Centre à 7h30 et le parking du centre commercial la Cascade à 8h. Ils seront de retour vers 18h. Au programme : piscine intérieure/extérieure, massages, bains bouillonnants, toboggans. Le repas sera tiré du sac ou acheté sur place. L'accès à la piscine (2€) sera réglé directement à l'inscription. Contact : Jean-Luc Tritz, 03 83 98 26 80.

● La Ville de Maxéville organise une **sortie familiale au parc de Walibi**. Départs : 8h de Marie Marvingt, 8h15 des Aulnes, 8h30 de Léo Lagrange. Le retour est prévu vers 20h. Tarifs (voyage + entrée) : gratuit pour les - de 3 ans, 3 à

16 ans 10€, 16 ans et + 15€. Le repas sera tiré du sac. Inscriptions : service JAS, complexe Marie Marvingt, 11 rue Solvay, 03 83 37 96 52.

■ SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN

Le Foyer du Jeune Ouvrier retiendra des nombreuses animations organisées au 17 route de Metz à l'occasion de "**l'été au Grand Sauvoy**" (voir p4).

■ LUNDI 30 JUIN

De 14h à 17h, à la salle de la rue de la Justice, les membres de l'amicale des retraités Solvay pourront **s'inscrire à la sortie du 4 septembre** prochain pour visiter la cristallerie de Vanne le Châtel, la pisciculture et la ferme-musée d'Etival Clairefontaine. Contact : Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Claude Bartelmann 03 83 35 04 38.

➤ Le mois dernier



Une centaine de personnes s'est rassemblée à l'église Saint Martin le mardi 6 mai dernier pour assister à un récital de grande qualité : Sophie Jannot et Stéphane Garaffi, à la trompette, Catherine Carpentier à l'orgue ont interprété avec talent et sensibilité des œuvres de Bach, Mandfredini, Loeillet, Pierne, Lully, Vierne, Delalande, Benett, Haendel et Téléman. Le public, debout, a longtemps ovationné les artistes de ce merveilleux concert dont la recette a été remise à la paroisse par les représentants de la municipalité pour l'entretien de l'église et de l'orgue.



La célébration du 58e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, qui a réunie les sections locales d'anciens combattants, la municipalité et les habitants, a été l'occasion pour Antoine Luque, Jean-Marie Galet, Jean Garnier, et René Mathieu d'être mis à l'honneur et décorés : le premier pour sa participation à ce conflit mondial, les trois autres pour leurs actions menées durant la guerre d'Algérie.

Activités sportives

■ FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

● 7 juin : dans le cadre du jumelage avec Ramstein Miesenbach, les équipes de débutants, poussins, benjamins, 13 et 15 ans passeront la journée en Allemagne pour le tournoi annuel de Pentecôte.

● 14 juin : les plus jeunes participeront à la journée nationale des débutants à Ludres.

● 15 juin : des débutants aux seniors, les équipes de l'AS Champ le Bœuf recevront leurs homologues de Ramstein Miesenbach pour fêter la fin de saison au complexe sportif Léo Lagrange de 10h à 18h. Restauration et buvette sur place. Entrée libre.

● Pour la saison 2003 – 2004, l'AS Champ le Bœuf recherche des joueurs toutes catégories nés entre 1969 à 1997 ainsi que des dirigeants notamment un entraîneur pour l'équipe seniors.

Contact : Christian Schwartz, 6 rue de la Chiers - 03 83 97 70 73 (répondeur).

■ "TOUS A VELO"

La Fête du Vélo se déroulera au cœur du Grand Nancy le **samedi 31 mai** de 15h à 18h. Un départ est organisé depuis Maxéville à 15h devant la mairie, face à la Fête des Fraises pour rejoindre en groupe la manifestation. Contact : Didier Begouin, Direction des Sports de la Ville de Nancy, 06 03 39 11 22.

■ CHAMPIONNAT DE MOTOCROSS

Le championnat de Lorraine de motocross organisé par le Stanislas Moto Club se déroulera le **dimanche 1^{er} juin** de 8h à 18h. 200 pilotes toutes catégories, se retrouveront aux anciennes carrières Solvay, à proximité du Zénith. Buvette et restauration seront disponibles sur place. Entrée : 5€. Contact : Laurent Noisette, 06 74 40 86 20.

■ COURSE DE CYCLISME

Le Cyclo Loisirs Maxéville Lorraine organise une course à Champ le Bœuf le **dimanche 1^{er} juin**. Le départ est fixé à 13h45 au complexe sportif Léo Lagrange. L'arrivée est prévue à 16h rue Albert Einstein, face à la passerelle Mickaël. Contact : François Bénigna, 9 rue de la Blette, 03 83 98 24 96.

■ RUN AUTOMOBILE

L'Association Sportive Automobile NANCY organise un run de nuit le week-end du **14 et 15 juin** sur le parking du Zénith :

● Samedi 14 juin à partir de 15h : Exposition de Tunning avec la participation de l'Association Radical Tunning de Maxéville ;

● de 15h à 17h : Tests d'accélération libre. Chacun pourra y participer s'il dispose d'une voiture, du permis de conduire et d'un casque ;

● à 18 heures : début du 15e run F.F.S.A. comptant pour la Coupe de France des Runs 2003. Les épreuves se poursuivront jusqu'au dimanche à 3h du matin.

Buvette, restauration et animations sont prévues sur place. Entrée 2€. Contact : Hugues Ostermann 03 83 26 75 22 ou 06 72 71 61 28.

■ CRITERIUM DE TWIRLING

La Flam Maxévilloise organise le critérium de la fédération nationale artistique française le **dimanche 15 juin** au complexe Marie Marvingt. Une dizaine d'équipes de majorettes de Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges, Haute Saône, Doubs concourront de 8h à 18h. Restauration et buvette possibles sur place. Entrée : 1,5€. Contact : Daniel Marbach, 12 rue du Rabodeau, 03 83 96 47 19.



Notre festival annuel a rassemblé près de 750 musiciens et majorettes de toute la région le 18 mai dernier. Après une grande parade en centre ville, les formations se sont succédées dans le parc de la mairie pour présenter un grand spectacle jusqu'à la fin de l'après-midi.

■ "COX DAY" : RASSEMBLEMENT DE COCCINELLES

Les associations "Com'attitude" du Centre Consulaire de Formation de Laxou et "Daily Street Volks", club de coccinelles de St Max vous invitent à découvrir une grande exposition de cette mythique petite voiture sur le parking du Zénith le **dimanche 22 juin** de 10h à 19h avec :

- L'élection de "miss cox", la plus belle voiture,
 - le tirage d'une loterie dotée de nombreux lots.
- Restauration possible sur place toute la journée avec barbecue, frites et boissons. L'entrée et le parking visiteurs sont gratuits. Contact : jennyhouin@hotmail.com.

■ DANSE, STRETCHING, MASSAGES

La compagnie Amnésia organise des stages du **30 juin au 4 juillet** au complexe sportif Léo Lagrange :

- danse : de 16h à 18h30,
- stretching : de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 (les deux cours sont différents),
- massages : de 16h à 18h - cet atelier est limité à douze personnes.

Même chose du 25 au 29 août (sous réserve)

Tarifs : stretching, 30€ pour 5 cours, 44€ pour 10 cours ; danse, 35€ ; danse + 5h de stretching 61€, forfait global 10h de stretching + danse 76€ ; atelier massage 65€.

Contact : Patrick Chauvelot, 03 83 98 25 24, mail : pfchauvelot@free.fr.

■ LES 30 ANS DE L'A.Q.C.L.B.

Depuis sa création par Christian Grosset le 12 avril 1973, l'Association de Quartier Champ Le Bœuf n'a cessé de proposer de nouvelles activités sur le quartier. Aujourd'hui, présidée par Pierre Danière et forte de 650 adhérents, elle en organise

près d'une trentaine pour répondre aux attentes de tous les Maxévillois : des claquettes à la peinture, en passant par le judo ou la photographie, chacun peut y trouver loisirs à son goût.



Pour fêter dignement cet anniversaire, au CILM, après la cérémonie officielle, les bénévoles ont présenté une rétrospective de leurs actions sous forme de grand spectacle aux costumes souvent désopilants. Les amis de l'AQCLB ont clos ce sympathique après-midi en partageant un énorme gâteau.

■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

● Foyer de l'Amitié :

Certains de nos membres quitteront Maxéville le 21 juin pour passer une semaine aux îles Baléares. Pour ceux qui restent, sachez que notre dernière permanence se déroulera au CILM le mardi 24 juin. Vous pourrez vous y informer sur le voyage que nous projetons d'organiser à l'île de Djerba en Tunisie durant la dernière semaine de septembre. D'ici là, nous vous donnons rendez-vous pour la réouverture du Foyer le mardi 9 septembre à 14h. Contact : Pierre Vauchelle 03 83 96 56 88.

● Comité des Fêtes de Champ le Bœuf :

Soucieux de proposer des activités et manifestations répondant aux attentes des habitants, nous les invitons à venir nous faire-part de leurs demandes au cours de la grande fête de quartier que nous organisons rue de la Moselotte le samedi 21 juin. Un questionnaire y sera à leur disposition et nos bénévoles pourront répondre à toutes leurs interrogations.

● Les Lynx Maxévillois :

Le premier vide grenier organisé par notre association le 4 mai dernier rue du Sanon a remporté un très vif succès auprès de nos visiteurs venus de l'agglomération... et même de départements voisins.



Tous ont en effet passé une excellente journée, qui a la recherche d'objets insolites, qui en découvrant les produits proposés par des artisans exposants... pendant que les enfants profitaient des jeux gonflables.

■ INSCRIPTIONS AUX CENTRES AERES (CLSH)

Les Centres de Loisirs Sans Hébergement accueilleront les enfants de 3 à 12 ans du 30 juin au 29 août inclus, hors jours fériés. Le thème général est : "L'expression sous toutes ses formes". Des sorties auront lieu chaque mercredi : parcs animaliers, parcs d'attractions... et en semaine : spéléologie, mini golf, équitation...

Priorité est donnée : aux Maxévillois pour les CLSH du Centre ; aux Maxévillois et aux Laxoviens pour ceux de Champ le Boeuf. Les inscriptions des enfants d'autres communes se font "sous réserve des places disponibles" et seront confirmées après le 15 juin.

La fréquentation se fait à la semaine et à l'appui du règlement des frais de séjours. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions sont ouvertes du 2 au 13 juin, date butoir.

- A la mairie de 8h30 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi ;

- A l'annexe du CILM de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Sur présentation des justificatifs suivants :

ALLOCATAIRE CAF	NON - ALLOCATAIRE CAF
Photocopie des bons C.A.F. en vigueur en 2003.	Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus, (si vie maritale, 1 avis par membre du couple).
Photocopie de la dernière notification de prestations (Obtention sur simple appel à votre C.A.F.).	Attestations de droits aux prestations familiales.
POUR TOUS	
Copie du livret de famille + Fiche sanitaire de liaison (disponible en mairie et à remettre ensuite aux animateurs du centre aéré)	

La participation des familles dépend des conditions de ressources. Elle est calculée après déduction de l'aide matérielle et financière communale.

QUOTIENTS FAMILIAUX (EN €)	JOURNEE (REPAS COMPRIS)		
	COUT REEL	AIDES VILLE	TARIF USAGERS*
0 à 582	14.80 €	6.80 €	8.00 €
583 à 751	14.80 €	6.00 €	8.80 €
752 à 921	14.80 €	5.50 €	9.30 €
Au-delà de 921	14.80 €	4.60 €	10.20 €
Usagers extérieurs	14.80 €	0 €	14.80 €

(*) Avant déduction aides éventuelles CAF

Les aides de la Ville sont limitées à 40 jours de fréquentation et tiennent compte de ceux déjà utilisés durant les petites vacances scolaires.

■ LE SALON DES VACANCES

Le salon des vacances du 14 mai dernier a rencontré cette année encore un vif succès. De nombreuses familles sont venues pour rencontrer les prestataires de séjours (dont la CAF et le Conseil Général que nous remercions de leur présence) et ainsi inscrire leurs enfants en colonies cet été. Cette journée a été l'occasion de répondre à plus de cent demandes d'aides financières d'un montant supérieur à 19.000€.

■ FERMETURE ESTIVALE DE LA LUDOtheQUE

La ludothèque de Maxéville sera fermée pendant les grandes vacances. Elle rouvrira ses portes la semaine du 15 septembre. Bonne vacances à tous.

■ POUR PREPARER LA RENTREE : CANTINE SCOLAIRE 2003/2004

Vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire... Sachez qu'il est impératif de procéder à son inscription avant qu'il ne le fréquente car il ne pourrait y être accueilli.

Vous pourrez constituer ce dossier d'inscription :

- **Enfants scolarisés dans une école primaire de Champ le Boeuf** : en mairie annexe du CILM, 23 rue de la Meuse, du 1^{er} juillet au 1^{er} août et à partir du 25 août, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le lundi matin.

- **Enfants scolarisés à l'école élémentaire André Vautrin et enfants des Aulnes scolarisés dans une des écoles primaires de Nancy Haut du Lièvre** : à la mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944, à partir du 1er juillet, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur simple appel au service scolaire de la mairie 03 83 32 30 00.

Par obligation de carte scolaire, les enfants des Aulnes devant entrer dans une des écoles primaires de Nancy "Haut du Lièvre", bénéficient du barème en vigueur à Maxéville pour le calcul de leur participation aux frais de repas.

Pour information : les tarifs pratiqués durant l'année scolaire 2002-2003

QUOTIENTS FAMILIAUX	REPAS OCCASIONNEL (*)	FORFAIT (*)
0 à 582	1.50 €	18.70 €
583 à 751	1.90 €	24.70 €
752 à 921	2.60 €	33.30 €
Au-delà de 921	3.50 €	45.30 €

(*)ATTENTION : Ces barèmes doivent être actualisés en septembre, après communication par la Préfecture du taux d'encadrement des tarifs de cantine.

Pièces à fournir à l'appui du bulletin d'inscription si vous ne l'avez pas déjà fait lors d'une demande d'aide aux vacances cet été :

ALLOCATAIRE CAF
Photocopie de la dernière notification de prestations
NON - ALLOCATAIRE CAF
Photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2002 (si vie maritale, 1 avis par membre du couple)
Photocopie de l'attestation de droits aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre
POUR TOUS : Photocopie du livret de famille

■ CALENDRIER DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Lors de l'inscription de votre enfant, merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, du certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés, du certificat médical d'aptitude à la vie collective pour les enfants de 2 ou 3 ans n'ayant jamais été scolarisés.

ECOLES	JOURS	HORAIRES
➤ Maternelle St Exupéry 5, rue de la Chièrs	vendredi 13 juin	de 17h à 18h30
➤ Primaire St Exupéry 5, rue de la Chièrs	samedi 14 juin	de 10h à 11h15
➤ Maternelle Jules Romains Rue de la Seille	vendredi 6 juin	de 16h45 à 18h
➤ Primaire Jules Romains Rue de la Seille	samedi 14 juin	de 10h à 11h15
➤ Maternelle André Vautrin 32, rue du 15 Septembre	lundi 2 juin vendredi 6 juin	de 16h45 à 19h de 16h45 à 19h
➤ Primaire André Vautrin 32, rue du 15 Septembre	lundi 2 juin	de 14h à 18h
➤ Maternelle Moselly "Les Aulnes"	lundi 17 juin	et de 14h à 16h

■ DU NOUVEAU CHEZ LES CANAILLOUX

Afin d'aligner nos tarifs avec ceux des autres structures du département, notre halte garderie a signé une convention avec la CAF. Pour les familles relevant du régime général, le tarif sera calculé en fonction des ressources du foyer, la CAF versant le complément. Contact : Dominique Cléménçon 03 83 96 48 47.

■ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

Vous avez la fibre maternelle et vous aimeriez garder des enfants,

Vous souhaitez devenir assistante maternelle, et vous vous interrogez sur cette profession ? Le métier d'assistante maternelle agréée :

- C'est accueillir régulièrement à son domicile des enfants de 0 à 6 ans dans une ambiance familiale proche de celle que leur offre leurs parents à des moments où ceux-ci ne peuvent assurer la garde.

- C'est s'engager à lui donner les soins et l'attention nécessaires à son développement, à son éveil, à son épanouissement, en lien avec les différents lieux d'activités proposés sur la commune (Max'Anim - ludothèque - écoles).

- Ce métier confère un statut, entraîne des obligations légales et des rapports contractuels pour l'assistante maternelle comme pour les parents qui deviennent des employeurs.

- Cette profession est ouverte aux hommes et aux femmes âgés de 18 ans au moins, sur demande d'agrément à formuler au Conseil Général (l'assistante maternelle doit être agréée).

■ SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Général, 48 rue du Sergent Blandin à Nancy. Contact : Madame Buch - Centre P.M.I. - TAMS secteur de Laxou - 80 boulevard Foch à Laxou - 03 83 67 81 70.

Après l'obtention de l'agrément, vous effectuerez une formation de 60h et figurez sur les listes des "assistantes maternelles agréées" consultables par les parents dans les centres médico-sociaux de la commune, ainsi qu'en mairie.

Pour tout renseignement, ou pour enregistrer vos disponibilités si vous êtes déjà assistante maternelle agréée, merci de prendre rendez-vous auprès de Madame Foury - service Petite Enfance - 03 83 32 30 00 - poste 104.

Travaux dans la ville

D'importants travaux seront réalisés en juillet et août au carrefour des rues Lafayette, Courbet et route de Metz. Ils nécessiteront les modifications de circulation suivantes :

- **Rue Courbet**, la partie comprise entre la route de Metz et la rue Gambetta sera interdite à toute circulation **à compter du 1^{er} juillet** pour une durée de 3 semaines.
- **Pont Lafayette**, seule la circulation dans le sens entrant (route de Metz → rue Lafayette) sera autorisée **à compter du 1^{er} août**. Une déviation sera mise en place pour les véhicules désirant se rendre du quartier Meurthe-canal vers la route de Metz.
- **Les arrêts de bus** seront déplacés. Il est prudent de vous renseigner auprès de la CGFTE pour connaître les modifications apportées : ALLO Stan 03 83 30 08 08. Les déviations seront signalées.

Automobilistes, soyez vigilants !

Modifications de feux

La Réglementation interdit désormais les feux de circulation comportant un "feu jaune fléché" à la place du "feu vert" en partie basse. Afin d'être en conformité, ce signal, en place devant la mairie, à l'intersection des rues du 15 septembre / République / Charcot sera prochainement supprimé. Le signal réglementaire et le fonctionnement actuel sont conservés.

Ce mois ci au jardin et au balcon

Haricots semés à la saint Claude (le 6 juin) rattraperont les autres.

Contrairement à la Maxime bien connue : "ce qui est fait n'est plus à faire", il est parfois bon de ne pas se presser au jardin. Ainsi, le proverbe horticole ci-dessus souligne combien est importante l'ambiance globale pour réussir un légume aussi généreux que le haricot. Tout le monde pourra faire l'expérience d'un semi réalisé quinze jours après un autre et qui le rattrape.

A FAIRE CE MOIS CI :

- arrachez les bulbes de tulipes, jacinthes et narcisses après avoir pris soin de couper les fleurs, mais en conservant les feuilles vertes que vous supprimerez après leur jaunissement. En effet, les réserves du bulbe se reconstituent grâce aux éléments minéraux du feuillage qui migrent. Cette cure de bon air leur est bénéfique.

- Ne vous inquiétez pas si les premières fleurs de vos pieds de courgettes ne donnent pas naissance à des fruits, c'est tout à fait normal : il s'agit de fleurs mâles. Les fleurs femelles surgiront une semaine plus tard. Elles portent à leur base l'ébauche de la future courgette.

SEMIS SPONTANÉS AIDÉS :

Quand vos digitales ont fini de fleurir, ne coupez pas toutes les hampes florales. Laissez en une mûrir les graines, puis coupez la en

juillet quand elle est sèche. Il suffit de se promener en secouant la tige "au petit bonheur la chance", dans les coins un peu ombragés où cette fleur fait merveille. La même astuce convient bien aux ancolies ordinaires, aux juliennes, aux cénotheres.

Concours communal des maisons et balcons fleuris

A titre indicatif, cette année, la ville de Maxéville parera ses massifs de bleu, blanc, gris et jaune.

Le prochain concours communal des maisons et balcons fleuris va débiter sous peu. Contrairement aux années précédentes, et pour n'oublier personne lors des visites du jury de la Ville sur les différents quartiers, les participants sont priés de procéder à une inscription préalable.

Pour ce faire, merci de faire parvenir le coupon ci-dessous **avant le 15 juin** au Centre Technique Municipal – 4, rue André Fruchard – 54320 Maxéville

Mairie de Maxéville

Concours communal des maisons et des balcons fleuris

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

(précisez l'étage, la face de l'immeuble "devant ou arrière" et la localisation de la fenêtre ou du balcon par rapport à l'entrée "droite ou gauche").

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

Date et signature